



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 septembre 2014 à 18 h 30  
8420, boul. Lacordaire**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Michel Bissonnet, maire d'arrondissement  
Monsieur Dominic Perri, conseiller de la ville  
Monsieur Domenico Moschella, conseiller de la ville  
Monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement  
Madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Gilles Rainville, directeur d'arrondissement  
Me Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement

**CA14 13 0254**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Qu'à 18 h 35, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.01

**CA14 13 0255**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Mario Battista

et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02



## PÉRIODE DE QUESTIONS

---

À 18 h 36, le président d'assemblée ouvre la période de questions. Aucun citoyen n'a fait d'intervention. À 18 h 36, la période de questions est terminée.

### CA14 13 0256

---

#### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017 DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD.**

Il est proposé par Dominic Perri

appuyé par Domenico Moschella

et résolu :

De dresser et de transmettre au comité exécutif le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 de l'arrondissement de Saint-Léonard. Tel que décrit au rapport détaillé joint au sommaire décisionnel numéro 1143574001, ce programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 20 410 000 \$ au cours des trois (3) prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1143574001

### CA14 13 0257

---

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.**

Il est proposé par Mario Battista

appuyé par Dominic Perri

et résolu :

Qu'à 18 h 40, la présente séance extraordinaire du conseil d'arrondissement soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2014.

Arrondissement de Saint-Léonard

---

Michel Bissonnet  
Maire d'arrondissement

---

Me Guylaine Champoux  
Secrétaire d'arrondissement

Le 2 septembre 2014